



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires  
Service économie agricole et ruralité  
Unité Forêt Chasse

Affaire suivie par : Nathalie Devulder  
Tel : 03 51 16 51 82  
Fax : 03 24 37 51 17  
@ : nathalie.devulder@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Fiche réflexe en cas d'observation d'un  
animal susceptible d'être un loup**

En cas d'observation d'un animal susceptible d'être un loup, il convient de prévenir sans délai :

- pendant les jours et heures ouvrés, le service économie agricole et ruralité de la DDT :
  - Nathalie DEVULDER, gestionnaire des espèces protégées au **03 51 16 51 82**
  - François PAINVIN, responsable de l'unité Forêt – Chasse au **03 51 16 51 20**
  - Anne-Laure DELAPORTE, responsable du service économie agricole et ruralité au **03 51 16 50 15**
- hors jours et heures ouvrés, le cadre de permanence de la DDT au **06 71 11 88 26**.

Les informations suivantes seront recueillies :

- les nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone de l'observateur,
- les lieu, date et heure de l'observation.

Si des photographies de l'animal ont été prises, il convient de les envoyer à :  
**ddt-sear@ardennes.gouv.fr**

Le directeur départemental des territoires

  
Christophe Fradier